



CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2018 A 18 H 30
ORDRE DU JOUR



RAPPORTEUR Mme MOUGIN TARTONNE

1. COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

RAPPORTEUR M. KHELFA

2. BUDGET COMMUNE- COMPTE DE GESTION 2017
3. BUDGET CENTRE NAUTIQUE MUNICIPAL- COMPTE DE GESTION 2017

RAPPORTEUR Mme BRICOUT

4. BUDGET COMMUNE – COMPTE ADMINISTRATIF 2017
5. BUDGET CENTRE NAUTIQUE MUNICIPAL – COMPTE ADMINISTRATIF 2017

RAPPORTEUR M. KHELFA

6. AFFECTATION DU RESULTAT 2017 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
7. VOTE DES 3 TAXES

RAPPORTEUR Mme BRICOUT

8. BUDGET PRIMITIF 2018 DE LA COMMUNE
9. BUDGET CENTRE NAUTIQUE MUNICIPAL – BUDGET PRIMITIF 2018
10. ADHESIONS
11. PARTICIPATIONS
12. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'AMICALE DU PERSONNEL
13. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AU SYNDICAT DES ARROSANTS

RAPPORTEUR M. GRASSET

14. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AFFERENTES A L'ENVIRONNEMENT

RAPPORTEUR Mme RAMOS

15. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AFFERENTES A LA CULTURE
16. SUBVENTION OFFICE DE TOURISME

RAPPORTEUR M. REYRE

17. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AFFERENTES A LA SECURITE

RAPPORTEUR M. EBERHART

18. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AFFERENTES AUX SPORTS

RAPPORTEUR M. CADIOU

19. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ECONOMIQUES

RAPPORTEUR Mme GUINET

20. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AFFERENTES A L'EDUCATION

21. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AFFERENTES AU DEVOIR DE MEMOIRE

22. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DES AIDES AU DEVELOPPEMENT DE LA PROVENCE NUMERIQUE POUR L'ACHAT DE TABLEAUX NUMERIQUES POUR LES DEUX ECOLES ELEMENTAIRES DE LA COMMUNE

23. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL 2018) POUR L'ACQUISITION D'UN LOGEMENT VACANT APPARTENANT A 13 HABITAT POUR L'AGRANDISSEMENT DE L'ECOLE MATERNELLE DU LOIR

RAPPORTEUR Mme SPITERI

24. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AFFERENTES AU SOCIAL

RAPPORTEUR M. KHELFA

25. DECISIONS DU MAIRE



CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2018 A 18 H 30
MEMOIRE



L'an deux mil dix-huit le vingt-neuf mars, à 18 heures 30, les membres du conseil municipal de la commune de Saint-Chamas, régulièrement convoqués, au nombre prescrit par la loi, se sont réunis au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Didier KHELFA, Maire** :

PRESENTS :

**Mme BRICOUT – M. CADIOU - Mme GUINET – M. GRASSET – Mme RAMOS - Mme SPITERI
M. REYRE Adjoints**

M. MERY COSTA – M. DELMAS - Mme ROUSSELOT – M. ROMAN - M. EBERHART - Mme LAMY

**M. JOURNET - M. MAURIN - Mme MOUGIN TARTONNE – Mme SEGUIN - Mme GIMENEZ– M. BALZANO
Conseillers**

POUVOIRS :

M. SALCE à Mme BRICOUT

M. TRANCHECOSTE à M. CADIOU

Mme NAVA à Mme GUINET

M. BATBEDAT à M. GRASSET

Mme TERACHER à Mme RAMOS

Mme CATRIN à Mme SPITERI

Mme FRAPOLLI à M. REYRE

ABSENTS :

M. BARBUSSE - Mme ZEETWOOG

SECRETAIRE DE SEANCE : M. JOURNET

RAPPORTEUR Mme MOUGIN TARTONNE

1. COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Après lecture du compte rendu de la séance précédente par le rapporteur, l'assemblée approuve celui-ci à l'**UNANIMITE**.

RAPPORTEUR M. KHELFA

2. BUDGET COMMUNE– COMPTE DE GESTION 2017

Le compte de gestion 2017 pour la commune laisse apparaître :

Excédent de la section de fonctionnement :	5 262 414,29 €
Déficit de la section d'investissement :	- 2 335 121,48 €
Soit un Excédent global de clôture de :	2 927 292,81 €

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
Investissement	-381 013,77	0,00	-1 954 107,71	-2 335 121,48
Fonctionnement	4 153 205,06	485 000,00	1 594 209,23	5 262 414,29
TOTAL	3 772 191,29	485 000,00	-359 898,48	2 927 292,81

A l'**UNANIMITE**, l'assemblée approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2017.

3. BUDGET CENTRE NAUTIQUE MUNICIPAL – COMPTE DE GESTION 2017

Le compte de gestion 2017 pour le centre nautique municipal laisse apparaître :

Excédent de la section de fonctionnement : 164 632,93 €
 Excédent de la section d'investissement : 226 582,60 €
Soit un Excédent global de clôture de : 391 215,53 €

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
Investissement	176 434,18	0,00	50 148,42	226 582,60
Fonctionnement	256 573,46	0,00	-91 940,53	164 632,93
TOTAL	433 007,64	0,00	-41 792,11	391 215,53

A l'**UNANIMITE**, l'assemblée approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2017.

RAPPORTEUR Mme BRICOUT

4. BUDGET COMMUNE – COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le compte administratif pour la commune laisse apparaître :

		Investissement	Fonctionnement	Total
Résultat de Clôture 2016		-381 013,77	3 668 205,06	3 287 191,29
Exercice 2017	Recettes	2 643 260,57	11 845 833,93	14 489 094,50
	Dépenses	4 597 368,28	10 251 624,70	14 848 992,98
	Résultat	-1 954 107,71	1 594 209,23	-359 898,48
Résultat de Clôture 2017		-2 335 121,48	5 262 414,29	2 927 292,81
Restes à Réaliser 2017	Recettes	2 221 360,82		
	Dépenses	1 105 969,67		
	Solde	1 115 391,15		
Besoin de Financement		1 219 730,33		

Excédent de la section de fonctionnement : 5 262 414,29 €
 Déficit de la section d'investissement : - 2 335 121,48 €
Soit un Excédent global de clôture de : 2 927 292,81 €

A l'**UNANIMITE**, l'assemblée approuve le compte administratif de l'ordonnateur pour l'exercice 2017.

5. BUDGET CENTRE NAUTIQUE MUNICIPAL – COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le compte administratif pour la commune laisse apparaître :

		Investissement	Fonctionnement	Total
Résultat de Clôture 2016		176 434,18	256 573,46	433 007,64
Exercice 2017	Recettes	97 858,03	283 554,86	381 412,89
	Dépenses	47 709,61	375 495,39	423 205,00
	Résultat	50 148,42	-91 940,53	-41 792,11
Résultat de Clôture 2017		226 582,60	164 632,93	391 215,53
Restes à Réaliser 2017	Recettes	0,00		
	Dépenses	0,00		
	Solde	0,00		

Excédent de la section de fonctionnement : 164 632,93 €

Excédent de la section d'investissement : 226 582,60 €

Soit un Excédent global de clôture de : 391 215,33 €

A l'**UNANIMITE**, l'assemblée approuve le compte administratif de l'ordonnateur pour l'exercice 2017.

RAPPORTEUR M. KHELFA

6. AFFECTATION DU RESULTAT 2017 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dans la mesure où, le compte administratif 2017 fait ressortir un besoin de financement en section d'investissement, l'excédent de fonctionnement constaté au compte administratif 2017 sera, affecté en partie en section d'investissement au compte 1068 conformément aux dispositions de l'article L2311-5 alinéa 1 du CGCT et le solde en section de fonctionnement au compte 002.

A l'**UNANIMITE**, l'assemblée approuve cette affectation de résultat.

Résultat de fonctionnement 2017	5 262 414,29
Résultat d'investissement 2017	-2 335 121,48
Solde des restes à réaliser d'investissement 2017	1 115 391,15
Besoin de Financement	1 219 730,33
BP 2018	
Affectation en Investissement au R1068	1 219 730,33
Report en fonctionnement au R002	4 042 683,96

7. VOTE DES 3 TAXES

A l'**UNANIMITE**, l'assemblée approuve les taux suivants qui correspondent à une stabilisation des taux par rapport à l'année 2018.

	Taux 2017	Taux 2018	Bases d'imposition prévisionnelles 2018	Produit correspondant
Taxe d'habitation	18,23	18,23	10 681 000,00	1 947 146,30
Taxe Foncière (bâti)	29,44	29,44	7 972 000,00	2 346 956,80
Taxe Foncière (non bâti)	82,31	82,31	72 500,00	59 674,75
			Produit fiscal attendu	4 353 777,85

RAPPORTEUR Mme BRICOUT

8. BUDGET PRIMITIF 2018 DE LA COMMUNE

Le rapporteur présente chapitre par chapitre, le budget 2018 de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 15 128 270,96 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : 11 748 416,48 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	15 128 270,96
Ordre	4 081 351,82
023 - Virement à la section d'investissement	3 630 000,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	451 351,82
Réel	11 046 919,14
011 - Charges à caractère général	3 737 254,62
012 - Charges de personnel et frais assimilés	6 026 361,40
014 - Atténuations de produits	93 659,00
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	250 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	669 958,70
66 - Charges financières	219 685,42
67 - Charges exceptionnelles	50 000,00
RECETTES	15 128 270,96
Ordre	116 069,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	116 069,00
Réel	15 012 201,96
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	4 042 683,96
013 - Atténuations de charges	11 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 250 885,00
73 - Impôts et taxes	7 886 967,00
74 - Dotations, subventions et participations	1 370 641,00
75 - Autres produits de gestion courante	350 000,00
76 - Produits financiers	25,00
77 - Produits exceptionnels	100 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT (RAR + proposé)	
DEPENSES	11 748 416,48
Ordre	116 069,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	116 069,00
Réel	11 632 347,48
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 335 121,48
020 - Dépenses imprévues (investissement)	235 180,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	612 637,15
20 - Immobilisations incorporelles	124 492,18
21 - Immobilisations corporelles	400 724,12
23 - Immobilisations en cours	7 619 488,05
458103 - VICTOR FERRIER	137 710,20
458104 - VICTOR FERRIER	131 694,30
458106 - MODIFICATION PLU	7 800,00
458107 - COMPETENCE URBANISME CLECT-CONV GEST° DECEMBRE 2017	9 000,00
458108 - COMPETENCE DECI CLECT-CONV GEST° DECEMBRE 2017	13 500,00
458109 - COMPETENCE PLUVIAL CLECT-CONV GEST° DECEMBRE 2017	5 000,00
RECETTES	11 748 416,48
Ordre	4 081 351,82
021 - Virement de la section de fonctionnement	3 630 000,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	451 351,82
Réel	7 667 064,66
024 - Produits de cessions	250 000,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 679 730,33
13 - Subventions d'investissement	4 958 214,99
23 - Immobilisations en cours	474 414,84
458203 - VICTOR FERRIER	137 710,20
458204 - VICTOR FERRIER	131 694,30
458206 - MODIFICATION PLU	7 800,00
458207 - COMPETENCE URBANISME CLECT-CONV GEST° DECEMBRE 2017	9 000,00
458208 - COMPETENCE DECI CLECT-CONV GEST° DECEMBRE 2017	13 500,00
458209 - COMPETENCE PLUVIAL CLECT-CONV GEST° DECEMBRE 2017	5 000,00

A l'**UNANIMITE**, l'assemblée approuve ce budget primitif de l'exercice 2018.

9. BUDGET CENTRE NAUTIQUE MUNICIPAL – BUDGET PRIMITIF 2018

Le rapporteur présente chapitre par chapitre, le budget 2018 du centre nautique municipal qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 419 632,93 €
SECTION D'INVESTISSEMENT : 326 962,60 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	419 632,93
REEL	
011 - Charges à caractère général	186 076,50
012 - Charges de personnel et frais assimilés	95 000,00
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	22 106,43
65 - Autres charges de gestion courante	9 000,00
66 - Charges financières	2 070,00
67 - Charges exceptionnelles	5 000,00
ORDRE	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	100 380,00
RECETTES	419 632,93
REEL	
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	164 632,93
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	250 000,00
ORDRE	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	5 000,00
SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	326 962,60
REEL	
020 - Dépenses imprévues (investissement)	21 800,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	26 667,40
20 - Immobilisations incorporelles	44 000,00
21 - Immobilisations corporelles	110 000,00
23 - Immobilisations en cours	119 495,20
ORDRE	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	5 000,00
RECETTES	326 962,60
REEL	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	226 582,60
ORDRE	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	100 380,00

A l'**UNANIMITE**, l'assemblée approuve ce budget primitif de l'exercice 2018.

10. ADHESIONS

ADHESION ADCCFF	255,00 €
ADHESION ANDES	225,00 €
ADHESION ARF : FLEURISSEMENT DES VILLES	300,00 €
ADHESION ATD 13	2 116,25 €
ADHESION CAUE	1 925,00 €
ADHESION CLIC ALLIAGE	1 789,00 €
ADHESION COLLECTIF PROVENCE	50,00 €
ADHESION FONDATION DU PATRIMOINE	300,00 €
ADHESION MDA 13 NORD	4 095,50 €
ADHESION MISSION LOCALE	12 100,00 €
ADHESION RIVAGES DE France	200,00 €
ADHESION SPA SALON REGION	5 320,90 €

ADHESION TMS	2 125,50 €
ADHESION UNION DES MAIRES	1 398,58 €
ADHESION : VILLE ET VILLAGE FLEURI	225,00 €
TOTAL	32 425,73 €

A l'**UNANIMITE**, l'assemblée approuve ces adhésions.

11. PARTICIPATIONS

GIPREB	1 456,00 €
SIANPOU	9 820,00 €
AMLPS (P.A.U.L)	1 000,00 €
MAISON MEDICALE D'ISTRES	1 584,00 €
TOTAL	13 860,00 €

A l'**UNANIMITE**, l'assemblée approuve ces participations.

12. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'AMICALE DU PERSONNEL

AMICALE PERSONNEL COMMUNAL	19 000,00 €
----------------------------	-------------

Les crédits seront inscrits au chapitre 65 du budget 2018.

A l'**UNANIMITE**, l'assemblée approuve cette subvention.

13. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AU SYNDICAT DES ARROSANTS

SYNDICAT DES ARROSANTS SAINT-CHAMAS/CORNILLON	2 000,00 €
---	------------

Les crédits seront inscrits au chapitre 65 du budget 2018.

A l'**UNANIMITE**, l'assemblée approuve cette subvention.

RAPPORTEUR M. GRASSET

14. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AFFERENTES A L'ENVIRONNEMENT

ACOPA	200,00 €
APPAT SAINT CHAMAS	2 000,00 €
CLUB DU SAGNAS	175,00 €
ECOLE DU CHAT LES ALPILLES	500,00 €
LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX	200,00 €
PLAISANCIERS DE SAINT-CHAMAS	1 500,00 €
SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE	7 000,00 €
TOTAL	11 575,00 €

Les crédits seront inscrits au chapitre 65 du budget 2018.

A l'**UNANIMITE**, l'assemblée approuve ces subventions.

RAPPORTEUR Mme RAMOS

15. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AFFERENTES A LA CULTURE

AMIS DES CHAPELLES	200,00 €
CLUB TAURIN PAUL RICARD SAINT CHAMAS	1 200,00 €
COMPAGNIE REMUE MENAGE SAINT CHAMAS	300,00 €
CREA "FILS"	400,00 €
EMPREINTE	300,00 €
ID MEDITERRANEE	1 000,00 €
KALEIDO (subvention exceptionnelle)	500,00 €
LA SOUPE EN FETE	1 200,00 €
LES AMIS DU VIEUX ST CHAMAS	6 500,00 €
PALETTE D'ART SAINT CHAMAS	250,00 €
SAINT CHAM'ART	800,00 €
SOUFFLETS BRETelles (subvention exceptionnelle)	2 000,00 €
TOTAL	14 650,00 €

Les crédits seront inscrits au chapitre 65 du budget 2018.

A l'**UNANIMITE**, l'assemblée approuve ces subventions.

16. SUBVENTION OFFICE DE TOURISME

Considérant la délibération N° 2017-12-03 du 14 décembre 2017 approuvant les conventions de gestion relatives aux compétences de la commune de Saint-Chamas transférées à la Métropole Aix-Marseille-PROVENCE au 1er janvier 2018, notamment celle du tourisme,

Considérant la délibération N° 2017-12-14 du 14 décembre 2017 approuvant l'avance de subvention de 17 000 € à l'office de tourisme.

Le rapporteur informe l'assemblée qu'il convient de verser une subvention de 53 500 € à l'office de tourisme qui sera remboursée à la commune dans le cadre de ladite convention de gestion.

A l'**UNANIMITE**, l'assemblée approuve cette délibération.

RAPPORTEUR M. REYRE

17. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AFFERENTES A LA SECURITE

AMICALE DES POMPIERS CASERNE Jean AYALA	200,00 €
COMITE FEUX ET FORETS	500,00 €
TOTAL	700,00 €

Les crédits seront inscrits au chapitre 65 du budget 2018.

A l'**UNANIMITE**, l'assemblée approuve ces subventions.

RAPPORTEUR M. EBERHART**18. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AFFERENTES AUX SPORTS**

BASE NAUTIQUE ST-CHAMAS	1 050,00 €
3 ELLES ROSES (subvention exceptionnelle)	800,00 €
BASE NAUTIQUE ST-CHAMAS (AOT)	1 800,00 €
BOULE COMMUNALE DE ST-CHAMAS	3 600,00 €
BOULE COMMUNALE DE ST-CHAMAS (subvention exceptionnelle)	300,00 €
BOXING CLUB	500,00 €
CLUB ALPIN FRANCAIS DE LA CRAU	225,00 €
CLUB JEUNESSE ET LOISIRS	21 000,00 €
COLLEGE (subvention exceptionnelle UNSS Voile)	600,00 €
DANCE AND CO SAINT CHAMAS	1 300,00 €
DANSE ET EXPRESSIONS SAINT CHAMAS	1 600,00 €
DOJO CLUB SAINT CHAMAS	1 000,00 €
FITGYM	850,00 €
FUTSAL	250,00 €
KAZE NO GAKKO	450,00 €
SAINT CHAMAS ATHLETIC CLUB	500,00 €
SAINT CHAMAS COUNTRY DANCERS	300,00 €
SAINT CHAMAS POKER	250,00 €
SAINT CHAMAS RUGBY XV	2 450,00 €
SOCIETE SPORTIVE DE ST CHAMAS FOOT	13 200,00 €
SPORTIVE DU COLLEGE SAINT CHAMAS	1 100,00 €
SPORTIVE DU LYCEE PROFESSIONNEL	400,00 €
TEAM PASSION	350,00 €
TENNIS CLUB SAINT CHAMAS	7 800,00 €
USEP GABRIEL PERI	1 000,00 €
YOG'HARMONIE	250,00 €
TOTAL	62 925,00 €

Les crédits seront inscrits au chapitre 65 du budget 2018.

A l'**UNANIMITE**, l'assemblée approuve ces subventions.

RAPPORTEUR M. CADIOU**19. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ECONOMIQUES**

ASSOCIATION DES ENTREPRISES	2 500,00 €
COMMERCANTS ET ARTISANS	1 500,00 €
LES MITES DE SAINT CHAMAS	300,00 €
TOTAL	4 300,00 €

Les crédits seront inscrits au chapitre 65 du budget 2018.

A l'**UNANIMITE**, l'assemblée approuve ces subventions.

20. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AFFERENTES A L'EDUCATION

COOP SCOL ECOLE GABRIEL PERI	2 300,00 €
COOP SCOL ECOLE GABRIEL PERI (subvention exceptionnelle)	1 000,00 €
COOP SCOLAIRE CASANOVA	690,00 €
COOP SCOLAIRE DE LA POUDRERIE	1 150,00 €
COOP SCOLAIRE ECOLE DU LOIR	690,00 €
COOP SCOLAIRE JOLIOT CURIE	2 300,00 €
EMPREINTE (subvention exceptionnelle organisation festival)	1 500,00 €
FCPE ST CHAMAS	600,00 €
FOYER EDUCATIF COLLEGE MIXTE	600,00 €
FOYER SOCIO-EDUCATIF LYCEE PROFESSIONNEL	600,00 €
LYCEE COCTEAU (action bac)	360,00 €
PEEP SAINT-CHAMAS	600,00 €
UNION DES PARENTS ELEVES INDEPENDANTS	600,00 €
TOTAL	12 990,00 €

Les crédits seront inscrits au chapitre 65 du budget 2018.

A l'**UNANIMITE**, l'assemblée approuve ces subventions.

21. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AFFERENTES AU DEVOIR DE MEMOIRE

DECORES TRAVAIL	350,00 €
FNACA MIRAMAS SAINT CHAMAS	350,00 €
SOUVENIR Français	200,00 €
UNC 13	350,00 €
UNION FED DES MUTILES UFAC	250,00 €
TOTAL	1 500,00 €

Les crédits seront inscrits au chapitre 65 du budget 2018.

A l'**UNANIMITE**, l'assemblée approuve ces subventions.

22. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DES AIDES AU DEVELOPPEMENT DE LA PROVENCE NUMERIQUE POUR L'ACHAT DE TABLEAUX NUMERIQUES POUR LES DEUX ECOLES ELEMENTAIRES DE LA COMMUNE

Le rapporteur rappelle à l'assemblée qu'en 2017, la commune a souhaité favoriser l'éducation par le numérique en cohérence avec les projets de numérique dans les collèges départementaux en équipant les deux écoles élémentaires de la commune Joliot CURIE et Gabriel PERI de tableaux numériques.

Le rapporteur informe l'assemblée que la commune souhaite renouveler cette action en 2018 pour ces deux établissements.

Le coût estimatif pour l'achat de tableaux numériques pour les deux écoles élémentaires de la commune s'élève à 22 218,72 € H.T.

Plan de financement :

- Conseil Départemental (60%) : 13 331,23 € H.T.
- Commune (40 %) : 8 887,49 € H.T.

A l'**UNANIMITE**, l'assemblée décide :

- D'approuver ce projet.
- D'approuver le plan de financement.
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une aide financière auprès du Conseil Départemental dans le cadre des aides au développement de la Provence Numérique 2018.

23. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL 2018) POUR L'ACQUISITION D'UN LOGEMENT VACANT APPARTENANT A 13 HABITAT POUR L'AGRANDISSEMENT DE L'ECOLE MATERNELLE DU LOIR

Le rapporteur informe l'assemblée qu'actuellement l'école maternelle du Loir, école la plus excentrée du centre-ville, ne peut pas accueillir les enfants du secteur par manque de place.

De ce fait, actuellement, certains enfants sont inscrits sur une des deux autres écoles maternelles de la commune.

Le rapporteur informe que la commune souhaite que chaque enfant puisse être inscrit sur son école maternelle de secteur.

Pour cela, le rapporteur informe l'assemblée que la commune souhaite faire l'acquisition d'un logement vacant appartenant à 13 Habitat dans le but d'agrandir l'école maternelle du Loir mais aussi de pouvoir anticiper l'ouverture d'une éventuelle classe supplémentaire.

Le coût estimatif de l'acquisition du logement vacant de 13 Habitat s'élève à 140 000 Euro H.T.

Plan de financement :

- Etat – DSIL 2018 (80 %) : 112 000 Euro H.T
- Commune (20 %) : 28 000 Euro H.T

A l'**UNANIMITE**, l'assemblée décide :

- D'approuver ce projet.
- D'approuver le plan de financement
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une aide financière auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2018 (DSIL).

RAPPORTEUR Mme SPITERI

24. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AFFERENTES AU SOCIAL

ADAMAL	500,00 €
ALCIDIENNE	250,00 €
ANR PTT	200,00 €
ASSOCIATION EUROPEENE RIVES ETANG BERRE	500,00 €
ASSOCIATION QUARTIERS DES PENITENTS	250,00 €
AUMONERIE ST CHAMAS-CORNILLON	400,00 €
COMITE LOCAL DES AFFAIRES SOCIALES	1 800,00 €
DONNEURS DE SANG SAINT CHAMAS	1 000,00 €
FRATERNITE SALONAISE	750,00 €
LA CHRYSALIDE	500,00 €
LA CORDEE	250,00 €

MDA - RAP	6 000,00 €
PLANETE DES LUTINS	100,00 €
RAYONS DE SOLEIL SAINT CHAMAS	1 000,00 €
RICOCHET SAINT CHAMAS	700,00 €
ROTARY (Subvention exceptionnelle)	1 000,00 €
SECOURS CATHOLIQUE SAINT CHAMAS	700,00 €
TELETHON	1 000,00 €
TOTAL	16 900,00 €

Les crédits seront inscrits au chapitre 65 du budget 2018.

A l'**UNANIMITE**, l'assemblée approuve ces subventions.

RAPPORTEUR M. KHELFA

25. DECISIONS DU MAIRE

Décisions municipales prises en application de la délibération du Conseil Municipal du 17 avril 2014 fixant la délégation d'attribution du Conseil Municipal au maire :

- de signer un marché à procédure adaptée concernant la sécurisation de l'ensemble de la falaise du baou avec l'entreprise ROCCA E TERRA domiciliée Antisanti Village à ANTISANTI (20270) pour un montant total de 24 700 € H.T. réparti en trois missions :
 - Etablissement du marché à bon de commande : 2 500 € H.T.
 - Inspection de la falaise annuelle 2018/2019/2020 : 3 000 € H.T.
 - Suivi des travaux 2018/2019/2020 : 19 200 € H.T.